



izar LOREA

**Euskal Herriko Laborantza Ganbararen aldizkaria,
pour une agriculture paysanne et durable au Pays Basque**

www.ehlgbai.org

EDITO



Passage de témoin

Au moment où vous recevrez ce numéro de Izar Lorea, les nouvelles responsabilités du bureau de Euskal Herriko Laborantza Ganbara seront connues. Après dix années de présidence, je passe le témoin, tout en restant encore quelques temps au bureau... Je tiens, en ce moment si particulier, à remercier tous ceux qui ont contribué à la réussite du défi lancé un certain 15 janvier 2005 : tous les partenaires institutionnels, associatifs ou privés, qui ont cru en notre engagement, tous les paysans qui ont franchi la porte d'Ainhice ou qui ont participé à nos activités. Je tiens à remercier les membres de l'Assemblée Plénière et l'équipe des salariés qui ont su, dans un esprit de confiance mutuelle et de convivialité si précieuse, mettre en œuvre un plan de travail cohérent avec la réalité de terrain et l'objectif de l'agriculture paysanne.

Avec tous ceux qui partagent l'objectif d'une agriculture de qualité, liée à la terre et au territoire, attractive pour les jeunes et reconnue par la société, nous avons la mission redoutable, mais tellement passionnante, de construire cette agriculture de demain. Ceci est possible, mais le temps est compté. En ce sens, le travail de Euskal Herriko Laborantza Ganbara est d'utilité publique. Allez, c'est parti pour 10 ans de plus !

Izana eta izena

Lehendakaritza uztean nere gogoia doa hamar urte hauetan iraganaren harira. Minuta bat galdu gabe, Biltzar Orokorreko kideekin eta langile ekiparekin, lan egin dugu Euskal Herriko laborariek eta gizarteak behar dugun kalitatezko laborantzari buruz, laborari izaiteko gogoia emaiten duen laborantza motari buruz. Euskal Herriko Laborantza Ganbararen sortzeak agertu zuen, jada duela 10 urte, gure desmartzak eskakizun bati erantzuten zuela, hain zen barnatua Iparraldeak bere geroa kudeatzeko tresnak beharrezkoak zituela...

Egia da, Euskal Herriko Laborantza Ganbara ez da oraindik kuadro instituzional batean... Bainan, duela 10 urte egin urratsa ez bagindu egin, ez dakit zer itxura ukanen zuen gaur Iparraldeko laborantzaren antolaketak... Aspaldi galduak izanen ginen Paueko Ganbarak eskaintzen zauzkigun labirintoetan sartu bagine !

Erran ditake Estadoak eskua atxikitzen duela Iparraldeko laborantzaren antolaketan, egitura publiko ofizial bat errefusatu. Bainan, erran ditake ere, eskua galdu duela, ikusi nahi ez zuen Euskal Herriko Laborantza Ganbara hor baita, eta ondorioz, Iparraldeko laborantzaren antolaketa, ez baita batera lurralde hunendako bere lagunekin imajinatua zuena !... Segi dezagun bidea. Bada oraino asko egiteko, maite dugun laborantza hau izan dadin bihar ere gure lurraldearen oinarri !

Segi dezagun bidea. Izan gaiten laborarientzat eta guzientzat Euskal Herriko Laborantza Ganbara !

Gure gaitasun kolektiboari esker, konfiantza osoz begiratzen dut geroari !!

Mixel Berhocoirigoin

Izar Lorea

Directeur de la publication : Maryse Cachena
Rédaction : Euskal Herriko Laborantza Ganbara
64220 Ainhice-Mongelos
laborantza.ganbara@ehlgbai.org
www.ehlgbai.org
Tél. : 05 59 37 18 82
Fax : 05 59 37 32 69
ISSN 2116-5815
Impression : Arizmendi - D. Garazi



Autorisation d'exploiter ne vaut pas bail

Lurren lantzeko baimena eskuratzeak ez du bortxaz alokatze kontratu baten eskubidea emaiten. Alokatailea lur hartzailearen hautua libreki egin dezake.

« Des terres se sont libérées dans le voisinage, j'ai sollicité et obtenu l'autorisation d'exploiter. Quand puis-je entrer dans les lieux ? »

Attention, l'autorisation d'exploiter ne donne pas droit à un bail ; ni l'inverse. Il s'agit de deux réglementations distinctes. Pour exploiter légalement des terres, il faut d'une part, avoir obtenu un bail du propriétaire et d'autre part, une autorisation d'exploiter de la part du préfet (DDTM). En vertu du droit de propriété, le propriétaire est libre de louer à qui il souhaite, à condition que cette personne obtienne l'autorisation d'exploiter. Bien que vous ayez obtenu un bail, vous ne bénéficierez pas forcément d'une autorisation d'exploiter en cas de demandes concurrentes.

A l'inverse, le propriétaire peut ne pas vouloir louer au bénéficiaire de l'autorisation préfectorale. Dans ce cas, la situation est bloquée, car le propriétaire n'a pas de locataire autorisé ou le paysan autorisé n'a pas de bail. Soit le propriétaire cède et loue à la personne autorisée par le Préfet, soit ses terres ne sont pas mises en valeur.

Vous avez l'autorisation d'exploiter, vous pourrez entrer dans les lieux quand vous aurez un bail.

« Mais en tant que JA, ne suis-je pas prioritaire ? »

Vous êtes prioritaire vis-à-vis des services publics et parapublics, mais pas vis-à-vis d'un propriétaire qui est libre de choisir la personne qui exploitera ses terres.

Contact : Nadia Benesteau 05 59 37 18 82

Nouveau AREA PCAE en 2015

Lehengo AREA PMBE dispositiboa AREA PCAE bilakatzen da 2015ean, finantzamendu programa berri batekilara. Helburu berdinekin (erran nahi baita kalitate desmartxan diren etxaldeak laguntzea beren modernizazio urratsetan, Akitaniak kudeatua), laguntzen eskuratzeko baldintzak aldiz aldatzen dira. Euskal Herriko Laborantza Ganbarak bere zerbitzua segitzen du aurten ere, laborariak laguntzeko beren dozieren muntatzen.

Euskal Herriko Laborantza Ganbara vous accompagne dans la réalisation de vos projets de bâtiments ou de transformation à la ferme via le programme Agriculture Respectueuse de l'Environnement en Aquitaine (AREA) mis en place par le Conseil Régional.

Cette année marque le début d'un nouveau programme de financement. Toutes les exploitations peuvent déposer un dossier de demande de subvention, sous réserve qu'un éventuel ancien dossier PMBE soit soldé.

Comme précédemment, les exploitations qui font une demande doivent s'engager dans la charte environnementale AREA PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des exploitations agricoles).

Néanmoins, des changements notables sont à retenir par rapport aux années précédentes :

→ Les projets sont évalués par un système de points et il faut obtenir au moins 50 points (priorité 1) pour avoir un accord de subvention. Les dossiers ayant entre 20 et 49 points (priorité 2) sont ajournés et examinés lors de la dernière période d'appel à projets (période 4). Par exemple, les dossiers portés par les JA (Jeunes Agriculteurs) ou NI (Nouvel(le)s Installé(e)s), ou les projets dits « structurants » (c'est-à-dire répondant à un cahier des charges donné) obtiennent 50 points.

→ Le dépôt des dossiers est organisé en périodes d'appel à projets :

	Début de dépôt	Fin de dépôt
Période 1	1er février 2015	15 mars 2015
Période 2	16 mars 2015	15 mai 2015
Période 3	16 mai 2015	15 juillet 2015
Période 4	16 juillet 2015	15 octobre 2015

→ En montagne, les plafonds d'investissements s'élèvent à 100 000 € pour les projets « structurants » et 60 000 € pour les autres, avec des taux de subvention de 40 % à 50 %.

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.ehlgbai.org, vous y trouverez :

- l'intégralité de l'appel à projet 2015 et les cahiers des charges des projets structurants ;
- le référentiel de la certification AREA, obligatoire pour obtenir des aides.

Contact : Clémentine Rolland 05 59 37 18 82

La fleur de l'agriculture paysanne s'ouvre



Bere 10 urteen karietara, Euskal Herriko Laborantza Ganbarak hitzordu bereziak finkatu ditu urte hastapen huntan. Hala nola, laborantza herrikoia oinarriak plantan ezartzen lagundu dituen etxalde batzuk beren atek idekiko dituzte otsail, martxo eta apirilean. Programan : etxalde bisitak, lekukotasunak, Euskal Herriko Laborantza Ganbarako animatzaileen argitasunak, atelierak.

Egunaldi horiek deneri idekiak dira. Euskal Herriko Laborantza Ganbarak – laborantza herrikoia iparrorratz bezala – eramaiten duen lan konkretuaren ezagutzeko parada duzue. Hurbil zaitetzte !

A chaque pétale sa ferme : PROGRAMME

> Mercredi 25 février 2015 <

Lieu : salle Sanoki, Itxassou

Horaire : 10h00 - 15h00

Thèmes : qualité des produits, développement du territoire

La visite d'un verger à Itxassou permettra à l'association Xapata, qui regroupe une vingtaine de producteurs de cerise, de présenter ses actions, ses perspectives et le soutien apporté par Euskal Herriko Laborantza Ganbara.

Elle sera suivie d'une présentation gustative et conviviale des différentes démarches collectives accompagnées par Euskal Herriko Laborantza Ganbara : viande bovine issue d'animaux nés, élevés et abattus au Pays Basque (association Herriko haragia), viande de la race locale de brebis Sasi Ardi (association Sasi Artalde), pain issu de blé cultivé et transformé au Pays Basque (association Herriko ogia), huile paysanne basco-béarnaise, de tournesol et de colza (Coopérative Nouste Ekilili), et bien sûr, de la confiture de cerise d'Itxassou.

Inscription : Elise et Lucie, 05 59 37 18 82

> Jeudi 5 mars 2015 <

Lieu : GAEC Amestoya, Suhescun

Horaire : à définir

Thèmes : autonomie sur la ferme et travail avec la nature

Amaia et Domingo Etcheverry Borthery ont repris la ferme familiale qui est constituée d'un élevage de Manex tête-rousse, de Blondes d'Aquitaine et de Pottok.

Suite à des travaux sur l'exploitation et le montage d'un dossier AREA-PMBE avec Euskal Herriko Laborantza Ganbara, la bergerie, auparavant sur lisier, est passée sur aire paillée. Par ailleurs un filtre à roseaux a été installé pour traiter les eaux blanches. L'exploitation, située sur le bassin versant de la Nive est sensible au respect de la qualité des cours d'eau. Elle va pratiquer le compostage.

Inscription : Clémentine et Miren, 05 59 37 18 82

> Mardi 17 mars 2015 <

Lieu : à définir

Horaire : 9h00 - 17h00

Thème : La transmissibilité, quel projet de vie après ?

Formation VIVEA



Matin : visite d'une ferme, témoignages de plusieurs cédants. Intervention des animateurs de Euskal Herriko Laborantza Ganbara, sur l'accompagnement à la transmission et ses aspects juridiques. **Après-midi :** approche humaine dans le cadre d'un atelier pour les cédant(e)s ou futurs cédant(e)s, animé par Chantal Tresserra de l'ATAG.

Inscription : Céline et Nadia, 05 59 37 18 82

> Mercredi 8 avril 2015 <

Lieu : visite de fermes à Bergouey (Felix Noblia) et sur Garazi

Horaire : 10h00 à Bergouey, 14h00 sur Garazi (lieu à définir)

Thème : Valeur ajoutée, autonomie protéique sur les fermes

Les productions de colza, de tournesol, de luzerne, de méteil et de féverole permettent d'augmenter fortement l'autonomie protéique et alimentaire des fermes.

Inscription : Manu, 07 82 47 15 24 - 05 59 37 18 82

> Samedi 11 avril 2015 <

Lieu : site Natura 2000 Mondarrain Artzamendi, sur la commune d'Ainhoa (RDV à la mairie)

Horaire : à définir

Thème : Travail avec la nature

Euskal Herriko Laborantza Ganbara anime depuis plusieurs années le site Natura 2000 du Mondarrain Artzamendi (qui concerne les communes d'Ainhoa, Bidarray, Espelette, Itxassou, Louhossoa et Souraide).

Comment soutenir l'activité pastorale en prenant en compte les enjeux écologiques du site ?

Une visite de terrain permettra de présenter les actions mises en place dans le cadre de l'animation Natura 2000, par le biais de témoignage d'un élu et d'un paysan engagés dans des MAEt (Mesures Agro-Environnementales territorialisées).

Inscription : Lucile, 06 89 72 54 14 - 05 59 37 18 82

10. URTEBETETZE EGUNEKO OROITZAPENAK !



EHLGren bulegoa : Francis, Daniel, Panpi, Mixel eta Beñat



Bazkari jendetsua 10 urteak ospatzeko !



Aitzurra eta luma oparizat



AgendaInfosAgendaInfosAgendaInfos

Conférence mensuelle
Hilabeteko mintzaldia



Laquntzarekin

Ez huts egin Euskal Herriko Laborantza Ganbararen konferentziak : formakuntza momentu paregabeak baitira !

🕒 2015 / 03 / 17, asteartea, 21.00, Ainiza Monjolose

« Les médecines alternatives : c'est quoi, quels intérêts pour les éleveurs ? », avec l'intervention de Véronique Zenoni, vétérinaire ostéopathe en Soule.

Le Docteur Véronique Zenoni, est vétérinaire et pratique l'ostéopathie depuis 10 ans. Elle intervient sur tout le département des Pyrénées-Atlantiques. Elle propose par ailleurs des formations en thérapie manuelle aux paysans.

Autour de la diffusion d'un film dans lequel des éleveurs montrent leurs pratiques des thérapies manuelles, le Docteur Zenoni invite les éleveurs à discuter des intérêts qu'elles présentent : conduite d'élevage facilitée, bien-être de l'animal et de l'éleveur, gain en autonomie, économie financière.



Entrée libre, ouverte à toutes et à tous.

EHLG doit vivre ! EHLGk bizi behar du ! BON DE SOUTIEN / SUSTENGU BONOA

Nom / Deitura : _____ Prénom / Izena : _____

Rés. Bât. / Egoitza : _____

N° rue / Karrika Zenbakia : _____

Tel. _____ E-Mail : _____

Je fais un don de _____ € emaiten ditut (txekez/par chèque à l'ordre de Euskal Herriko Laborantza Ganbara)

Je souhaite que l'on me contacte afin de mettre en place ensemble un virement bancaire

Nahi nuke harremanetan jar gaitezen banku biramendu baten bideratzeko

Bon à renvoyer / Bonoa itzuli honara : Euskal Herriko Laborantza Ganbara / 64220 Ainiza Monjolose

Important : si vous êtes imposable, vous pouvez déduire 66 % de votre don : pour 100 € donnés, cela ne vous coûte que 34 € après déduction fiscale.

Garrantzisia : zerga ordainle bazara, zure emaitzatik % 66a ken dezakezu : 100 €-ko emaitza egitean, 34 € baizik ez zaizu gosta zerga kenketa egin ondoan